

**ARRÊTÉ DU MAIRE
AUTORISATION DE D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC**

Référence : 250224.1 POL-ODP

Le Maire de la commune de BRAX ;

VU l'ordonnance n° 86-1243 du 1^{er} décembre 1986 ;

VU le Code Pratique des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2213-2 ;

VU la demande émise le 19 février 2025 par l'entreprise GBMP Bâtiment sise 16 boulevard Marcel Paul à TOURNEFEUILLE (31170), qui souhaite occuper temporairement le domaine public, par la pose de poteaux de bois sur buses béton et un coffret électrique, place et rue du Vidalet à BRAX ;

VU l'intérêt général ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux de pose et pendant toute la durée d'occupation du domaine public ;

ARRÊTE

Article 1 : A titre exceptionnel, l'entreprise GBMP Bâtiment, ci-après dénommée « le permissionnaire », est autorisée à occuper le domaine public communal du 28 février 2025 au 31 octobre 2026 :

- en posant un coffret électrique au pied du transformateur sis place du Vidalet,
- en posant 4 poteaux de bois sur buses béton, rue du Vidalet, destinés à faire cheminer le câble électrique au-dessus de la voirie depuis le coffret électrique jusqu'au chantier sis dans l'enceinte de l'ASEI (voir plan en annexe).

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire, en cas de besoin, afin :

- d'installer un périmètre de sécurité ;
- d'installer la signalisation adaptée ;
- de mettre en place un cheminement piétonnier sécurisé.

Article 3 : La remise des lieux dans leur état initial est à la charge du permissionnaire.

Article 4 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance de Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LÉGUEVIN.

A Brax, le 24 février 2025

**Pour le Maire empêché,
L'Adjointe aux Finances
Nicole FONTAYNE**





	TRANSPORTEUR TARIFF JAUNE
	ARBOISSE DE REPARTITION
	ARBOISSE BASE VUE
	ARBOISSE PIED DE CRUE / PIED DE BATIMENT
	RACCORDEMENT ELEC. ENTERRÉ
	RACCORDEMENT ELEC. AERIEN
	POTEAU / BUSE
	POINT D'EAU
	RACCORDEMENT AER ENTERRÉ
	MECANO STATION

GBMP
SOLUTIONS

Conseil et accompagnement technique
et réglementaire
pour les collectivités
et les professionnels
de l'urbanisme
et de l'énergie

2, Place du Château
31 490 BRAX

MAS DE BRAX
PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER
RACCORDEMENTS

n° : 2503	Date : 19/02/25
Échelle par : CI	Indice : A
Échelle : 1/1000	

EXE
104